



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.595/6



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

02 septembre 2024
Français
Original : anglais

11ème Réunion du groupe de coordination de l'Approche Écosystémique

Vidéoconférence 2 Octobre 2024

Point 4 de l'ordre du jour :

Termes de référence des groupes de correspondance sur la surveillance (CORMON), du Groupe de correspondance sur l'analyse économique et sociale (CORESA) et des groupes de travail en ligne, ainsi que le flux d'interaction entre les organes directeurs de l'approche écosystémique et du PAM

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires

PNUE/PAM
Athènes, 2024

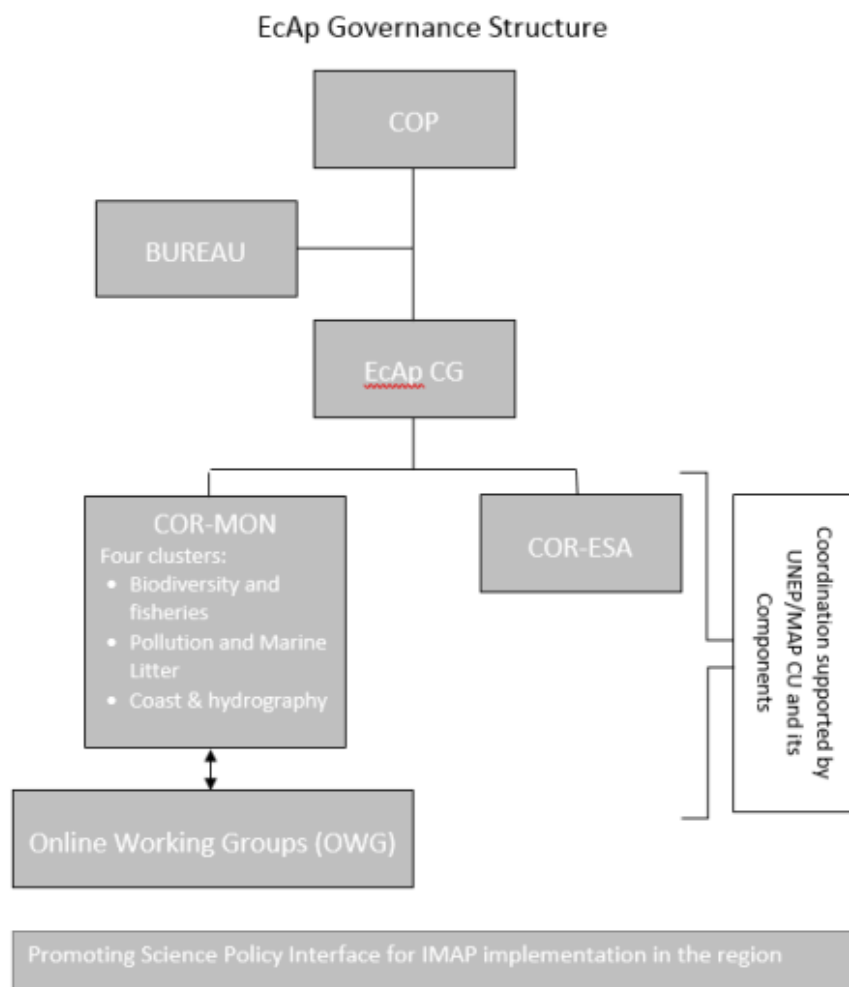
Note du Secrétariat

Lors de la COP 22 (Antalya, Türkiye, décembre 2021), les Parties contractantes ont convenu de « renouveler leur engagement en faveur de la mise en œuvre de l'approche écosystémique et approuver le mécanisme de gouvernance pour la mise en œuvre de la politique de l'approche écosystémique en Méditerranée, figurant à l'annexe I de la présente décision » (Décision IG.25/03) – comme suit.

Décision IG.25/03, Annexe I :

Mécanisme de gouvernance pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique en Méditerranée

Structure de gouvernance de l'EcAp



Le Groupe de coordination EcAp (GC EcAp) composé des Points Focaux du PAM, intègre et guide les travaux dans le cadre de la Convention de Barcelone :

a) Dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique, en s'assurant que tous les éléments de cette mise en œuvre sont pris en compte, en évaluant les priorités et les implications des ressources ; et

b) En coordonnant le rôle facilitateur du PAM/PNUE, en appui aux Parties contractantes dans leur mise en œuvre de l'EcAp

Deux Groupes de correspondance sont constitués dans le processus de mise en œuvre de l'EcAp en Méditerranée et en appui au Groupe de coordination EcAp :

1. Le Groupe de correspondance sur la surveillance (COR-MON) composé d'experts nationaux désignés par les Parties contractantes et coordonné par l'Unité de coordination du PAM/PNUE et du MED POL, s'emploie à assurer un traitement efficace, des discussions et une analyse approfondie sur la surveillance et l'évaluation intégrées,

2. Le Groupe de correspondance sur l'analyse sociale et économique (COR-ESA) est composé d'experts nationaux désignés par les Parties contractantes et d'experts invités, et il est coordonné par l'Unité de coordination du PAM/PNUE et le CAR/PB. Il développe une analyse socioéconomique des utilisations des écosystèmes marins en mettant l'accent sur des secteurs prioritaires tels que la pêche, l'aquaculture, le transport maritime, les activités récréatives, l'industrie pétrolière et l'exploitation offshore et traiter le cas échéant les aspects socioéconomiques liés à la formulation et à la mise en œuvre de programmes de mesures pour atteindre/maintenir un bon état environnemental (BEE) »

3. Les Groupes de travail informels en ligne (GTO) sont composés d'experts et de scientifiques nommés par les Parties contractantes et d'experts mobilisés par le Secrétariat et les Composantes du PAM. La composition devrait être limitée en nombre, avec une représentation géographique bien équilibrée. L'ordre du jour des GTO informels et le calendrier de leur opérationnalisation sont définis par les CORMON respectifs. Le GTO informel relève du CORMON et ne remplace pas les CORMON.

4. Tous les efforts doivent être mis en œuvre par le Secrétariat pour uniformiser et s'assurer que les documents techniques sont approuvés par les points focaux thématiques respectifs du CORMON et des composantes du PAM conformément à leurs mandats, le cas échéant avant qu'ils ne soient soumis aux organes de décision. À cette fin, le groupe de coordination EcAp pourrait décider des termes de référence, y compris la liste/le type de documents potentiel pour les organes techniques, répondant également au besoin d'une interaction efficace entre les différents organes.

5. Interface science-politique (SPI). Tous les efforts devraient être faits pour promouvoir la SPI pour la mise en œuvre de l'IMAP en Méditerranée.

Sur la base de l'Annexe I de la Décision IG.25/03, le présent document a été préparé dans le but de (a) mettre à jour et améliorer les termes de référence des Groupes de correspondance CORMON et COR-ESA et des groupes de travail en ligne (GTO) pour s'aligner sur la Décision de la COP 22, et (b) afin de clarifier le séquençage et flux de travail entre les Groupes de correspondance et les autres organes décisionnels du système PAM ainsi que de clarifier la relation entre les composantes PAM et l'Unité de coordination en ce qui concerne l'EcAp.

La COP 23, tenue à Portoroz (Slovénie) en décembre 2023, a pris note des termes de référence des Groupes de correspondance CORMON et COR-ESA et des groupes de travail en, ainsi que le flux d'interaction entre les organes directeurs de l'approche écosystémique et du PAM (Annexe IV de la Décision IG.26/3, ainsi le présent document a été soumis à la 11e réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique pour un examen plus approfondi.

Table des matières

1.	Contexte et fondement	1
2.	Groupes de correspondance sur la surveillance de l'approche écosystémique (CORMON).....	1
3.	Groupe de correspondance sur l'analyse économique et sociale (COR ESA).....	3
4.	Interaction efficace entre les différents organes du PAM.....	3

Termes de référence des groupes de correspondance de l'approche écosystémique sur la surveillance et l'évaluation (CORMON) et l'analyse économique et sociale (CORESA), et des groupes de travail en ligne (OWGs)

1. Contexte et fondement

1. Depuis la CdP 15 (Almeria, Espagne, 15-18 janvier 2008, Décision IG.17/6), les Parties contractantes ont décidé de progressivement appliquer l'approche écosystémique à la gestion des activités humaines pouvant affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée pour la promotion du développement durable, avec pour objectif général d'atteindre le bon état écologique (BEE) de la mer Méditerranée et de ses côtes. La CdP 15 a également défini la gouvernance du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone, ses objectifs et principes, ainsi que les mandats de l'Unité de coordination et des composantes du PAM (Décision IG.17/5).
2. À son tour, la CdP 17 (Paris, France, 8-10 février 2012) a établi le Groupe de coordination de l'approche écosystémique et a adopté 11 objectifs écologiques (OE) assortis d'une série d'objectifs opérationnels et d'indicateurs associés (Décision IG.20/4). Le Groupe de coordination de l'approche écosystémique est composé des points focaux du PAM, conformément à la Décision IG.21/3, et son mandat a été approuvé par le Bureau (BUR/75/5, juillet 2012).
3. Lors de la CdP 19 (Athènes, Grèce, 9-12 février 2016), les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont adopté le Programme de surveillance et d'évaluation intégrées et les critères d'évaluation connexes (IMAP) (Décision IG.22/7).
4. En décembre 2021, la CdP 22 (Antalya, Türkiye) a approuvé un mécanisme de gouvernance actualisé pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique en Méditerranée dans le cadre du système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone (Décision IG.25/03). Les Parties contractantes sont convenues de « renouvelé[r] leur engagement en faveur de la mise en œuvre de l'approche écosystémique et approuve[r] le mécanisme de gouvernance pour la mise en œuvre de la politique de l'approche écosystémique en Méditerranée, figurant à l'annexe I de la présente décision ». Dans son annexe I, la Décision stipule que « tous les efforts doivent être mis en œuvre par le Secrétariat pour uniformiser et s'assurer que les documents techniques sont approuvés par les points focaux thématiques respectifs du CORMON et des composantes du PAM conformément à leurs mandats, le cas échéant avant qu'ils ne soient soumis aux organes de décision ».
5. De plus, la COP 23 (Portoroz, Slovénie, 5-8 décembre 2023) a pris note du mandat des groupes de travail COMRON, CORESA et en ligne et du flux d'interaction entre l'approche écosystémique et les organes directeurs du PAM (annexe IV de la décision IG.26/3)

2. Groupes de correspondance sur la surveillance de l'approche écosystémique (CORMON)

2.1 Composition

6. Chaque groupe thématique — biodiversité et pêche, pollution et déchets marins, et littoral et hydrographie — dispose d'un Groupe de correspondance sur la surveillance (CORMON).
7. Les CORMON se composent d'experts nationaux désignés par les Parties contractantes et dotés de l'expertise et de l'expérience nécessaires, conformément aux mandats des CORMON respectifs, pour la mise en œuvre du PAM. Ils peuvent être désignés par les points focaux du PAM/membres du Groupe de coordination de l'approche écosystémique ou par les points focaux des composantes thématiques du PAM, de préférence en consultation les uns avec les autres.

2.2 Fonctionnement

8. Les activités des CORMON sont soutenues par les composantes pertinentes du PAM : le MEDPOL pour la pollution et les déchets marins ; le CAR/PAP pour le littoral et l'hydrographie ; et le CAR/ASP pour la biodiversité et la pêche. Les activités techniques et scientifiques peuvent être appuyées par des experts externes lors de la préparation des documents soumis à l'examen des CORMON concernés. La coordination générale des activités des CORMON incombe à l'Unité de coordination et est réalisée conformément aux priorités du Programme de travail du PAM et à la mise en œuvre de la feuille de route et de la politique de l'approche écosystémique.

9. Les CORMON peuvent se réunir physiquement ou par téléconférence, en fonction de l'ordre du jour, du volume de travail et des documents à examiner. Les dispositions relatives au nombre de réunions des CORMON, aux principaux résultats escomptés et aux modalités sont prévues dans le Programme de travail du PAM.

2.3 Mandats des CORMON

10. Les CORMON ont pour rôle principal d'encadrer et d'assurer la mise en œuvre des aspects techniques et scientifiques de l'IMAP et l'élaboration du Rapport sur la qualité de la Méditerranée avec le soutien du Secrétariat et des composantes du PAM, ainsi que de favoriser la collaboration régionale et sous-régionale et l'échange de bonnes pratiques et de savoir-faire en matière de surveillance et d'évaluation de l'environnement marin et côtier.

11. Le fonctionnement des CORMON doit tenir compte du fait que la mise en œuvre de l'approche écosystémique est globale au vu du contexte multidisciplinaire et scientifique des documents qui doivent être discutés, et donc itérative en matière de coordination des résultats des travaux au sein du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone et au niveau des Parties contractantes.

12. En général, les CORMON sont chargés de la préparation et de la négociation des principaux types de produits IMAP suivants :

- Directives et protocoles de suivi concernant l'échantillonnage, le traitement des échantillons, l'analyse et la détermination, l'assurance qualité et les rapports ;
- Fiches d'information sur les indicateurs IMAP ;
- Domaines/échelles d'évaluation, critères d'évaluation et conseils pour leur application ;
- Méthodes d'évaluation, produits d'évaluation et Rapport sur la qualité de la Méditerranée (structure/contenu, conclusions) ;
- Normes de données et dictionnaires de données ;
- Assurance qualité et contrôle qualité de la gestion des données ;
- Mises à jour de l'IMAP et rapports d'avancement sur la mise en œuvre de l'IMAP ;
- Mise en œuvre de l'IMAP au niveau national ;
- Contrôle des capacités ;
- Activités de renforcement des capacités ;
- Résultats des projets liés à l'IMAP.

13. Les produits IMAP des CORMON étant de nature technique et scientifique, ils peuvent entraîner des impacts politiques et financiers sur la mise en œuvre de l'IMAP. Une définition détaillée des différents niveaux de responsabilité pour l'examen et l'approbation des différents types de produits IMAP est fournie à l'annexe 1.

14. Des groupes de travail informels en ligne peuvent être établis par les CORMON afin de fournir des contributions scientifiques spécifiques. Ces groupes de travail en ligne se composent d'un nombre limité d'experts et de scientifiques désignés par les Parties contractantes. Dans le cadre de leurs activités, ils peuvent être soutenus par des experts mobilisés par le Secrétariat et les composantes du PAM, conformément aux dispositions du Programme de travail et du budget approuvés du PAM ou de projets connexes, selon qu'il convient. Les tâches et les résultats des activités des groupes de

travail en ligne sont définis par les CORMON, et les groupes de travail en ligne font rapport aux CORMON. À cette fin, le président d'un groupe de travail en ligne, en consultation avec le Secrétariat/les composantes du PAM, présente les résultats du groupe au CORMON.

15. Les groupes de travail en ligne informels ne remplacent pas les groupes de correspondance officiels.

16. Tout doit être mis en œuvre pour maintenir un équilibre géographique dans la composition des groupes de travail en ligne et mobiliser une expertise de haut niveau.

17. Aucun service d'interprétation n'est assuré par le Secrétariat pour les groupes de travail en ligne, et les documents officiels des réunions ne font pas l'objet d'une diffusion officielle. Les membres des groupes de travail en ligne sont fortement encouragés à fournir des contributions et un soutien scientifique et technique au travail du Secrétariat/de la composante PAM en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMAP et l'exécution de ses produits.

3. Groupe de correspondance sur l'analyse économique et sociale (COR ESA)

3.1 Composition

18. Le Groupe de correspondance sur l'analyse économique et sociale (COR ESA) se compose d'experts nationaux désignés par les Parties contractantes et d'experts invités ; il est coordonné par l'Unité de coordination du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone et le CAR/Plan Bleu. Le groupe comprend également des représentants des autres composantes du PNUE/PAM ainsi que des experts internationaux sélectionnés par les Parties contractantes par le biais des points focaux du CAR/Plan Bleu et/ou par le Secrétariat pour leur expérience dans des initiatives similaires ou pour leur expertise scientifique.

3.2 Fonctionnement

19. Les activités du COR ESA bénéficient de l'appui du CAR/Plan Bleu sous la coordination générale de l'Unité de coordination.

3.3 Mandat

20. Le COR ESA s'acquitte des tâches ci-après :
- Préparer et orienter les évaluations socio-économiques ;
 - Rédiger le chapitre socio-économique du Rapport sur la qualité de la Méditerranée ;
 - Entreprendre des analyses des aspects socio-économiques des programmes de mesures nationaux ;
 - Fournir un soutien aux Parties contractantes dans la réalisation d'analyses socio-économiques au niveau national ;
 - Mettre au point des outils méthodologiques en matière d'évaluations socio-économiques.

4. Interaction efficace entre les différents organes du PAM

21. Le niveau d'interaction entre les organes de la structure de gouvernance de l'approche écosystémique et les organes décisionnels du PAM, c'est-à-dire les composantes/points focaux thématiques du PAM, les points focaux du PAM et la CdP, dépend de la nature des produits, comme indiqué à l'annexe 1, conformément à leurs mandats respectifs. L'annexe 1 fournit également des informations sur le type de documents à examiner par chaque organe

Annexe 1

Produits possibles et interaction entre les organes de gouvernance EcAp

Annexe 1 : Produits possibles et interaction entre les organes de gouvernance EcAp

CORMON	Composante / Point focal (PF) thématique	Groupe de coordination EcAp (GC)	Point focal MAP / COP
1. Lignes directrices et protocoles de suivi			
Produits de nature scientifique et technique complexe pouvant avoir des implications financières pour la mise en œuvre de l'IMAP	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur inclusion dans le Programme de travail (PoW)	L'Unité de coordination (UC) rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes du PAM	L'UC rend compte des progrès et activités connexes du PoW et du budget
2. Fiches d'information sur les indicateurs IMAP			
Produits de nature scientifique et technique complexe pouvant avoir des implications politiques et financières	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Recommandé par CORMON pour procédure de non-objection	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Sur base de la pratique courante, approbation par le GC EcAp	Approbation des dispositions respectives du PoW et du budget, le cas échéant
3. Dictionnaires de données et normes de données (DD et DS)			
Produits de nature technique	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Recommandé par CORMON pour non-objection avant soumission à la réunion du GC EcAp et l'approbation des dispositions correspondantes dans le POW	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Sur base de la pratique courante, approbation par le GC EcAp	Approbation des dispositions respectives du PoW et du budget, le cas échéant
4. Critères d'évaluation			
Produits de nature scientifique et technique complexe pouvant avoir des implications politiques, y compris concernant l'allocation de ressources financières pour la mise en œuvre de l'IMAP	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Examen et approbation pour soumission à la réunion du GC EcAp	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Examen et approbation pour soumission aux PF du PAM	Exam et approbation pour soumission à la COP Décision de la COP

5. Méthodes et produits d'évaluation, structure, contenu et conclusions du QSR			
CORMON	Composante / Point focal (PF) thématique	Groupe de coordination EcAp (GC)	Point focal MAP / COP
Produits scientifiques avec recommandations pour considération de la COP	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Pas d'objection du point de vue scientifique ; approbation des recommandations. Recommandation pour transmission à la réunion du GC EcAp.	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Approbation des conclusions principales pour soumission aux Points focaux du PAM.	Examen général des principaux résultats et recommandations et approbation pour soumission à la COP. Examen en profondeur et approbation du projet de décision connexe Décision de la COP
6. Evaluations thématiques			
Evaluations thématiques préparées et approuvées	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Discussion globale et retour sur les recommandations de l'évaluation Approbation pour publication	Rapport de l'UC sur les progrès ; examen des recommandations, le cas échéant. Approbation des conclusions principales et des recommandations pour soumission aux Points focaux du PAM le cas échéant.	Examen des activités potentielles incluses dans le PoW. Examen et approbation des conclusions principales et des recommandations le cas échéant.
7. Développement et mise à jour de l'IMAP			
Produits de nature scientifique et politique	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Examen et approbation pour soumission à la réunion du GC EcAp	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Examen et approbation pour soumission aux PF du PAM	Responsable de l'approbation de toutes les mises à jour de la mise en œuvre de l'IMAP et de l'approbation des ressources financières pour répondre aux besoins proposés par les PF des Composantes et CORMON respectifs. Examen et approbation pour soumission à la COP Décision de la COP

CORMON	Composante / Point focal (PF) thématique	Groupe de coordination EcAp (GC)	Point focal MAP / COP
8. Mise en œuvre des IMAP nationaux			
Les IMAP nationaux sont de nature technique avec des implications pour les aspects financiers et politiques. Le CORMON respectif devrait être chargé de fournir des recommandations concernant (i) l'efficacité de la mise en œuvre des IMAP nationaux liés au cluster IMAP concerné ; (ii) les lacunes identifiées dans le processus de mise en œuvre des IMAP nationaux ; (iii) les besoins à combler, y compris les aspects techniques, de ressources humaines, de gouvernance et financiers ; (iv) harmonisation de la mise en œuvre des IMAP nationaux ; et (v) les mécanismes/sources/moyens qui pourraient fournir des solutions et être utilisés pour améliorer la mise en œuvre des IMAP nationaux	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Rapport de progrès, dispositions dans le PoW, le cas échéant	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes	L'UC rend compte des progrès et activités connexes du PoW et du budget, le cas échéant
9. Test de compétences			
Les tests de compétence sont de nature technique, basés sur des procédures scientifiques complexes ; avec cependant certaines implications pour les décideurs politiques.	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Examen des résultats des tests de compétences et recommandations aux PF ; prise en compte des résultats dans la conception du PoW, le cas échéant	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes	L'UC rend compte des progrès et activités connexes du PoW et du budget, le cas échéant
10. Activités de renforcement des capacités			
Produits à caractère technique.	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées par CORMON pour leur intégration dans le PoW	Rapport de progrès de l'UC	L'UC rend compte des progrès et activités connexes du PoW et du budget
11. Gestion des données/AQ/CQ			
Produits à caractère technique.	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes	L'UC rend compte des progrès et activités connexes du PoW et du budget, le cas échéant

COR ESA	Composante / Point focal thématique (PF)	Groupe de coordination EcAp (CG)	Point focal MAP / COP
Examen des évaluations/études pertinentes			
COR ESA est chargé d'examiner les analyses et les évaluations effectuées pour l'EcAp qui sont pertinentes pour des considérations sociales et économiques.	Rapport de progrès	Rapport de progrès	Rapport de progrès
Évaluations socio-économiques	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Examen et approbation par le GC EcAp Recommandations possibles pour la réunion des PF du PAM	L'UC rend compte des progrès et activités connexes du PoW et du budget Approbation de l'évaluation
Chapitre socio-économique du Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée (QSR)	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Pas d'objection du point de vue scientifique	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Examen et approbation du chapitre	L'approbation générale du chapitre dans le cadre de l'approbation du MED QSR 2023 Décision de COP
Analyses des aspects socio-économiques des programmes nationaux de mesures	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Approbation des analyses Recommandations possibles pour la réunion des PF du PAM	Rapport de progrès Soumission des recommandations de COR ESA par le GC EcAp aux PF PAM /COP, le cas échéant
Fournir des lignes directrices afin d'aider les Parties contractantes à entreprendre des analyses socio-économiques au niveau national	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Examen et approbation pour soumission à la réunion du GC EcAp	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Examen et approbation	Rapport de progrès
Outils méthodologiques en matière d'évaluations socio-économiques	Les Composantes du PAM rendent compte des progrès à leurs Points focaux Les PF examinent les activités proposées pour leur intégration dans le PoW Examen et approbation pour soumission à la réunion du GC EcAp	L'UC rend compte au GC EcAp des progrès sur base des rapports des Composantes Examen et approbation	Rapport de progrès